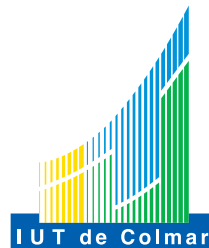


U n p a s s e p o r t p o u r l ' e m p l o i , 2 a n s a p r è s l e B A C !



Hygiène - Sécurité - Environnement



Votre objectif

Devenir des cadres spécialistes de l'Hygiène, de la Sécurité et de l'Environnement, capables d'identifier, de mesurer, d'analyser les risques et nuisances et de proposer, dans un cadre normatif et législatif, des solutions permettant de maîtriser et de gérer les risques.

Votre avenir professionnel

La formation Hygiène Sécurité Environnement répond aux besoins des industries (métallurgie, électricité, chimie, travaux publics...) aussi bien que des organismes de contrôle ou des administrations (services techniques et d'hygiène des mairies ...).

La présentation de concours permet également de nombreuses ouvertures dans la fonction publique.

Vos qualités

- Désir de recevoir un enseignement court expérimental et concret, assorti d'aptitudes à la précision et à l'abstraction
- Sens des responsabilités et des relations humaines
- Adaptabilité à un enseignement très pluridisciplinaire

Notre formation

1 800 heures d'enseignement sur deux ans, réparties en cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projet tutoré et stage de fin d'études (10 semaines).

Le programme est organisé en modules : connaissances scientifiques, juridiques, sciences humaines, méthodes et outils de gestion des risques, sécurité de l'homme au travail, sécurité des installations et des produits, génie de l'environnement. Se rajoute un module de spécialisation choisi parmi trois secteurs d'activités : industrie, environnement, sécurité civile (sapeurs-pompiers).

Plus de 30% des enseignements sont assurés par des chargés de cours venant de la profession.

HSE - IUT de Colmar
29 rue de Herrlisheim - BP 568
68008 COLMAR CEDEX
Tél. +33 (0)3 89 20 23 40
Fax +33 (0)3 89 20 23 41
e-mail : hse.iutcolmar@uha.fr



Le programme de la formation

ANNÉE 1

Les enseignements de première année sont destinés à fournir à l'étudiant le support théorique, indispensable pour aborder la formation technologique de seconde année à un niveau compatible avec les exigences de la profession et de son évolution, et permettent de découvrir les différents domaines de l'HYGIENE, de la SECURITE et de l'ENVIRONNEMENT.

FORMATION SCIENTIFIQUE

Mathématiques et Physique - Technologie
Thermodynamique - Chimie et Biologie
Droit - Gestion et Communication. Sciences humaines
Hygiène, Sécurité, Environnement et projets tutorés

ANNÉE 2

Les enseignements de deuxième année, découpés en centres d'intérêt, offrent le choix entre trois spécialisations :

SÉCURITÉ ET SANTÉ DES OPÉRATEURS DANS L'ENTREPRISE

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

PROTECTION DES POPULATIONS – SÉCURITÉ CIVILE

CENTRES D'INTÉRÊT :

Méthodes et outils de gestion des risques
L'homme au travail
Sécurité des installations et des produits
Génie de l'environnement
Modules de spécialisation
Stage en milieu professionnel

Les moyens pédagogiques

Pour permettre d'aborder tous les aspects d'une situation, d'un processus de production, et ses conséquences sur l'homme et son environnement, la formation du technicien "Hygiène Sécurité Environnement" doit être pluridisciplinaire et s'organiser autour de trois dimensions de la profession :

- les connaissances scientifiques et technologiques qui permettent d'analyser les phénomènes de pollution, de nuisances pour l'homme et son environnement ;
- les connaissances réglementaires et juridiques qui précisent comment la société définit, réglemente et contrôle ces phénomènes ;
- les connaissances en sciences humaines pour comprendre comment l'homme, seul et en groupe, perçoit, réagit, et comment on peut expliquer et convaincre.

Le département bénéficie de laboratoires de physique, de chimie, de biologie permettant des manipulations de base et des manipulations spécialisées (traitement de l'eau, acoustique, explosimétrie, spectrométrie, logiciel de sécurité, traitement d'effluents gazeux). En outre, il prépare à l'habilitation électrique et à l'habilitation en radioprotection dans l'entreprise.

Les relations internationales

Le stage de fin d'études (10 semaines) peut-être effectué à l'étranger et des poursuites d'études sont proposées après le DUT :

- 1 an : Suède (UMEA, Environnement)
Irlande du Nord (Belfast, Environnement et Science du Feu)
- 2 ans : Allemagne (GIESSEN, Environnement)
(WUPPERTAL, Mécanique et Sécurité machine)

Les contacts avec le monde professionnel

- Conventions de Jumelage avec des grandes entreprises de la région
- Stage effectué en entreprise en 2^e année

La recherche

Équipe de recherche rattachée au Laboratoire Gestion des Risques de Mulhouse et possédant des moyens analytiques performants de dosage de micro-polluants



BAC, DUT et après ?

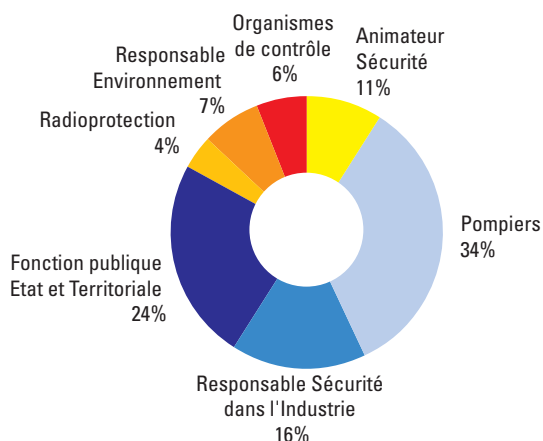


S'engager dans la vie professionnelle

Quelques exemples de fonctions occupées :

- **Technicien Hygiène Sécurité Environnement**
dans l'industrie et les administrations
- **Animateur, Formateur, Conseiller Hygiène Sécurité Environnement**
- **Contrôleur, Inspecteur**
dans les organismes publics (DDASS, DRIRE)
- **Officier Sapeur-Pompier**
après poursuite d'études à Bac +3

Répartition des diplômés Hygiène Sécurité Environnement par grandes fonctions, avec ou sans poursuite des études
(Sur la base des promotions sortantes de l'I.U.T. de Colmar, entre 1985 et 1998)



Poursuivre ses études

- en école d'ingénieurs, MST, IUP (hygiène et sécurité industrielle, ergonomie, traitement de l'eau, environnement, gestion des risques)
- Licence professionnelle*
- Formation continue
- Apprentissage

* Licence professionnelle à Colmar - Sécurité des biens et des personnes : "Assistant Qualité Sécurité Environnement dans d'entreprise"

La vie sur le campus

VIE PRATIQUE

- Couverture sociale, mutuelles étudiantes, médecine préventive
- Logement (permanence du CLOUS à Colmar de juillet à septembre)
- Restauration (restaurant universitaire sur le campus colmarien)
- Électeur et éligible aux différents conseils de l'IUT et de l'Université, l'étudiant participe aux prises de décision le concernant.

ACCES A L'INFORMATION

- Bibliothèque (fonds documentaire diversifié, adapté aux besoins spécifiques de formation initiale comme aux travaux de recherche)
- Internet (accès libre, adresse électronique individuelle, Intranet de l'IUT)

VIE ÉTUDIANTE

- Amicales des étudiants : services aux étudiants (boissons, soirées, organisation de séjours, sorties...) - Service photocopies
- Associations d'étudiants (relations avec les entreprises).
L'Association des Anciens Etudiants assure un relais pour les recherches de stages et d'emplois.
- Club informatique (libre accès au matériel informatique en dehors des heures de cours)
- Activités sportives (badminton, basket-ball, danse, football, rugby, base-ball, musculation, natation, tennis de table, volley-ball...)
- Ateliers culturels (théâtre, chant, peinture, photo, cinéma, vidéo)

Colmar, au cœur de l'Europe





ADMISSION

SUR TITRE

La formation est ouverte aux candidats titulaires des Baccalauréats généraux scientifiques (S), des Baccalauréats technologiques scientifiques (STI, STL) et des Baccalauréats professionnels (à caractère scientifique et technologique).

SUR VALIDATION D'ACQUIS

Les postulants issus de la vie active peuvent être admis après validation des acquis professionnels (VAP) et/ou de l'expérience (VAE).

Pour des cas particuliers, adressez-nous votre demande à l'adresse suivante :

HSE - IUT de Colmar - 29 rue de Herrlisheim - BP 568 - 68008 COLMAR CEDEX - e-mail : hse.iutcolmar@uha.fr

PHASE 1 : dépôt de votre candidature

**Inscrivez-vous entre le 1^{er} Mars et le 15 Mai
sur Internet : www.iutcolmar.uha.fr ou sur Minitel : 3615 CANDIDUT (0,34 €/mn)**

Pour la saisie des notes, se munir des bulletins :

- de 1^{re} (3 trimestres)
- de terminale (1^{er} et 2^e trimestre ou 1^{er} semestre ou année complète pour les bacheliers)

Préciser le cursus choisi et prendre note du numéro de candidature.

L'état des renseignements saisi sur Minitel sera retourné par l'IUT au domicile du candidat.

PHASE 2 : confirmation de votre candidature

Après vérification par le candidat de l'état saisi sur Minitel, le dossier complet (joindre les pièces justificatives demandées) est à renvoyer au secrétariat du département HSE de l'IUT.

PHASE 3 : étude de votre dossier

Dès le 15 juin, consultez www.iutcolmar.uha.fr ou 3615 CANDIDUT (0,34 €/mn)

Les décisions du jury d'admission sont présentées sous la forme suivante :

- Liste principale des candidats admis (titulaires du baccalauréat) et des candidats admis sous réserve d'obtention du diplôme ;
- Liste d'attente classée ;
- Liste des non admis.

Dans tous les cas, la décision du jury est adressée personnellement au candidat qui sera éventuellement convoqué pour l'inscription définitive. Les inscriptions définitives peuvent s'effectuer jusqu'à la rentrée selon la position sur la liste d'attente.

